

COMPTE RENDU

Comité Local d'Examen des Projets

Evaluation et renégociation à mi-parcours

- Le jeudi 12 Mai 2011, communauté de communes du canton Pontailler-sur-Saône -

Étaient présents :

Elus Pays :

Messieurs Joël ABBEY, Pierre-Alain BAROT, Michel BORDERELLE, Jacques COMBEPINE, Laurent THOMAS, Jean-Pierre MORIN,

Techniciens Pays : Mesdames Stéphanie DELVECCHIO et Véronique GIRAUD, Messieurs Samuel LAMY et Cyril DORNIER,

Directeurs Généraux des Services : Mesdames Odile DEMOLOMBE et Nadège JUHEL, Monsieur Jean-Marc LOVAT,

Préfecture de Côte d'Or : Madame Francine LOINTIER

Conseil Régional de Bourgogne : Madame Sophie VALDENNAIRE-RATTO et Monsieur Anthony AUMAND

Conseil Général de Côte d'Or : Madame Carine LISBERNEY

Excusés : Mesdames Isabelle LAJOUX (Conseillère Régionale) et Sylvie COUTURIER (DGS cdc du Mirebellois), Messieurs Didier LENOIR (Pst cdc du Mirebellois), Nicolas URBANO (Conseiller Général), Raoul LANGLOIS (maire d'Auxonne),

Absents :

Madame Amélie RAVEL - SGAR

Dominique GIRARD - Conseiller Général de la Côte d'Or

Jacques THOMAS – Pst du conseil de développement de pays

Communauté de communes du canton de Pontailler-sur-Saône, le jeudi 12 Mai 2011

Présidée par le Président du Conseil d'Orientation de Pays, Joël ABBEY, cette séance a pour objet la renégociation du contrat de Pays 2008-2013 à mi-parcours et la proposition de nouvelles actions répondant aux ambitions du territoire jusqu'en 2013.

Après un « tour de table » des acteurs présents, le Président introduit un bilan du contrat à mi-parcours, précédant la présentation des nouvelles ambitions du territoire.

Bilan à mi-parcours (cf. documents)

Pour le deuxième contrat de Pays, les orientations ont été déclinées à travers 15 fiches actions répondant aux ambitions locales sur les thématiques de l'économie, du tourisme, du cadre de vie et du développement associatif, culturel et sportif.

Pour mémoire, les crédits mobilisés à la signature du contrat pour la mise en œuvre des actions représentaient une enveloppe globale des fonds territoriaux d'environ 2.6 millions d'euros.

A mi-parcours, la consommation des fonds Etat/Région représente en moyenne un tiers de l'enveloppe initiale, et près de 60% des fonds départementaux.

La consommation des crédits Etat/Région pourrait sembler moyenne, il est donc nécessaire de préciser que des projets importants tel que la Zone d'Activité Concertée Agro-industrielle de la communauté de communes d'Auxonne, la filière légumière et la ville d'appui Auxonne, se concrétisent à compter de 2011, et représentent à eux seuls près de 34 % des fonds Etat/Région.

Les projets mis en œuvre:

Au 31 Décembre 2010, 58 projets ont été déposés et plus d'une dizaine sont en cours de validation courant 2011.

Les projets transversaux représentent 56% des dynamiques mises en œuvre, les projets individuels quant à eux sont majoritairement portés par les communautés de communes (65%), puis par les associations.

La répartition géographique des projets est assez équitable sur le territoire.

Bilans thématiques et actions phares**Economie :**

Le territoire Pays était englobé dans le dispositif COPIEVAL, c'est ce dernier qui avait à charge la mise en œuvre d'une dynamique économique sur le Pays (jusqu'au 31 Décembre 2009).

Cette action s'est traduite par l'accompagnement d'un technicien auprès des collectivités et des entreprises en termes de conseil et de suivi, sur des projets tels que les filières économiques, l'emploi, l'agriculture la création et la reprise d'activités.

Tourisme :

Développement de la signalétique touristique : à l'échelle du Pays pour les sites phares du Pays et de la communauté de communes du Mirebellois pour les sites secondaires

Mise en en avant des véloroutes : déclinaison d'un schéma de signalisation des activités touristiques autour des 3 voies cyclables du territoire.

Edition d'outils de communication touristique avec le Guide « Bienvenue en Pays Plaine de Saône Vingeanne » : en collaboration avec les offices de tourisme du Pays, du Val de Gray, et Rives de Saône.

Promotion touristique sur des salons : Loisirscope, Salon de l'Agriculture,...

Accompagnement des porteurs de projets touristiques publics et privés : création de haltes nautiques, implantation de 2 parcours éco-pagayeurs sur la Saône entre Heuilley et Les Maillys, aménagement d'hébergements, définition de circuits de randonnée (pédestre et équestre) et d'interprétation...

Cadre de vie

Petite enfance jeunesse : création de nouvelles structures petite enfance et accompagnement des dynamiques en faveur des jeunes

Mobilité : Axe fort de la thématique, permettre de répondre aux besoins de mobilité en milieu rural, notamment à travers la mise en œuvre de dispositifs pour l'accès à l'emploi, la formation, par une ouverture sur les carrefours de communication.

Habitat : accompagnement des communes et communautés de communes dans les dynamiques habitat, pour le montage de projets, conseils (etc.), mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat ciblée sur l'adaptation des logements pour le maintien à domicile, et l'amélioration des performances énergétiques.

Vie culturelle sportive et associative

Accompagnement des associations culturelles et sportives au quotidien, pour la mise en œuvre de leurs actions et leurs évolutions.

Action annuelle : forum des associations et formation aux dirigeants associatifs, appel à projets, et édition du guide des associations.

Un accompagnement fort auprès des collectivités et communes également dans la dynamique culturelle et événementielle.

L'équipe ingénierie du Pays:

Outre les actions propres au contrat de Pays et les financements mobilisables, l'équipe d'ingénierie Pays constitue sur le territoire une ressource forte et sollicitée dans l'accompagnement des collectivités au quotidien, en matière de conseil et d'accompagnement dans l'élaboration de leurs ambitions et la concrétisation de projets.

Remarque :

Budget : *nécessité d'harmonisation des chiffres avec les cofinanceurs, sur le bilan des actions et la consommation des crédits*

Projet ville d'Appui :

Les représentants de la ville d'Auxonne précisent que le projet « ville d'appui » concernant le château Louis XI sera réalisé d'ici fin 2013. Une assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours de recrutement pour la définition d'un programme des travaux de réhabilitation du château Louis XI et la création d'un circuit touristique.

Il est précisé qu'en complément du contrat de Pays (crédits région), le projet bénéficie du soutien du Conseil Général, à travers le contrat Ambition Côte d'Or (500 000€)

Zone d'Activité Agro-industrielle :

La communauté de communes Auxonne-Val de Saône précise que la Zone d'Activité inscrite au contrat Ambition Côte d'Or (Conseil Général), est en cours. Une consultation est lancée pour le recrutement d'un cabinet en charge de l'étude de faisabilité.

RENEGOCIATION CONTRAT DE PAYS

A mi-parcours les acteurs du territoire et le Conseil d'Orientation du Pays ont recensé et approuvé la nécessité de réviser ce second contrat, notamment pour la mise en œuvre de nouvelles orientations jugées prioritaires.

Suite au bilan financier à mi-parcours, il est proposé une nouvelle ventilation des fonds attribués :

Etat – FNADT territorial : 82 420€

Conseil Régional de Bourgogne : 267 300€

Equilibrage budgétaire :

Fiche 6.4 : Signalétique vélo-route : un complément de 10 000 € est sollicité sur l'enveloppe initiale afin de compléter les cofinancements

Fiche 7.1 : connaître et valoriser le patrimoine : un complément minimum de 1400€ afin compléter une enveloppe résiduelle et soutenir un projet dans le cadre des 3000 € minimum de la Région.

Propositions validées par l'assemblée

De nouvelles Actions et mobilisation complémentaires des fonds:

Economie :

Animateur territorial à vocation économique : Conseil Régional – 14 900€

Création d'un poste à ½ temps d'un animateur économique chargé de faire l'interface entre les entreprises et les collectivités du territoire.

Son emploi du temps sera organisé comme suit :

- Lundi après-midi
- Mardi : journée
- Mercredi : matinée
- Vendredi : après-midi

Il a été proposé par courrier à chacune des collectivités un temps de permanence sur leur territoire parmi les jours de présence de l'animateur.

Remarque :

- *Il est précisé que le poste d'animateur n'est pas porté par le Pays Plaine de Saône Vingeanne mais par la communauté de communes du canton de Pontailler-sur-Saône.*
- *Fiche de poste : le Conseil Régional demande à ce que lui soit à nouveau transmise la fiche de poste du chargé de mission afin de valider la prise en compte des remarques préalablement apportées.*
- *Le début de la mission débute le 16 Mai 2011, et la révision du contrat de Pays ne pourra être approuvée par les instances régionales qu'à compter du mois d'octobre 2011. Un cofinancement de l'action ne peut donc être envisagé pour l'exercice 2011.*

Pour des contraintes calendaires, le soutien financier régional ne pourra être effectif qu'à compter de l'exercice 2012. Le Conseil Régional et le Conseil Général proposent d'équilibrer les taux d'intervention sur les deux premières années pour soutenir le projet.

Habitat : compléments Conseil Régional de Bourgogne 45 000€ ; Etat –FNADT : 18 420€

Mise en œuvre d'un Programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat ciblé sur l'adaptation des logements pour le maintien à domicile, et l'amélioration des performances énergétiques.

Remarque :

Pas d'objection de la part des acteurs et cofinanceurs, il sera toutefois nécessaire de préciser les taux d'intervention maximum du conseil régional.

Tourisme :

Borne camping-car : 18 000€ Etat-FNADT

3 projets connus et prêts à être mis en œuvre par les communes de Mirebeau, Bèze et Montigny-sur-Vingeanne

Remarque :

Préfecture de Côte : intervention plafonnée à 50% en fonction des projets

Valorisation du patrimoine archéologique du Mirebellois : Conseil Régional de Bourgogne - 63 000€

Cette action se décline en 2 temps : sensibilisation du public adulte et enfant (archéologie vivante, mallettes pédagogiques, signalisation de l'ancien site...) et étude de faisabilité pour la création d'un centre d'interprétation.

Remarque :

Conseil Régional de Bourgogne :

Affiner le dispositif et envisager une étude liée à l'aménagement du site.

Proposition d'un cahier des charges de l'étude de faisabilité du projet à transmettre aux services du Conseil Régional pour avis et approbation de la dynamique.

Navette mobilité : Conseil Régional : 40 000€ / Etat-Fnadt : 40 000€

Rappel des démarches « mobilité » mises en œuvre sur le territoire :

- Transport à la demande sur les communautés de communes d'Auxonne-Val de Saône et du canton de Pontallier-sur-Saône (Cofinancement Etat-FNADT)
- Plateforme locative de véhicules : en partenariat avec le Conseil Général de Côte d'Or et l'Association « Centre Ressource Mobilité », pour la mise à disposition de véhicules en faveur du retour à l'emploi et la formation.
- Site de covoiturage : mise en œuvre du site de covoiturage du Pays Plaine de Saône Vingeanne. Un parallèle sera réalisé entre le site Pays et les outils Mobigo.
- Navettes intercommunales :

Permettre aux communautés de communes de répondre aux besoins de transport en termes de mobilité, pour la population, d'un public spécifique ou d'un service.

Remarque :

Conseil Régional de Bourgogne :

- *Définition des projets à élaborer et proposer pour validation de la démarche.*
- *Privilégier les véhicules à énergie propres*
- *Financement : 40% des dépenses et subvention plafonnée à 15 000€*

Economie/emploi/jeunesse : Conseil Régional de Bourgogne : 90 000€

Projet de la communauté de communes du Mirebellois, consistant en la réhabilitation d'un bâtiment pour l'accueil de l'association « Avenir Environnement » et d'un accueil jeune intercommunal.

Ambition BBC pour le bâtiment.

Une demande de financement en Préfecture de Côte d'Or au titre de la DETR est en cours.

Remarque :

Conseil Régional de Bourgogne :

- *Préciser que le taux d'intervention sera de 30% maximum, et une subvention plafonnée à hauteur de 90 000€.*

Programmation annuelle petite enfance : ETAT-FNADT- 6 000€

Soutien d'une action pluriannuelle des RPE du Pays qui mènent conjointement une action thématique sur l'année à destination des enfants, des parents et des professionnels. Cette action vise essentiellement à permettre aux professionnels d'échanger et de s'informer sur leurs pratiques professionnelles, d'être accompagnés, d'intégrer les parents pour la sensibilisation à la profession et aux actions menées avec les enfants.

Remarque :

Préfecture de Côte d'Or : favorable au soutien de cette action, taux d'intervention à définir.

Conseil Régional de Bourgogne : ne souhaite pas intervenir sur le fonctionnement, ni sur le volet formation des professionnels sur cette action.

Appel à projets « vie culturelle sportive et associatives »

Le règlement d'intervention limite à 3 années l'accompagnement financier et de manière dégressive sur la durée du contrat.

Une dérogation est sollicitée dans le cadre de projets structurants comme par exemple la programmation culturelle de la ville d'Auxonne.

Le Conseil Régional donne son accord de principe avec les conditions de maintien d'une dégressivité et un non-cumul des aides régionales.

Ce projet ne pourra être soutenu que suite à l'analyse des projets déposés.

Points divers :

Conseil Régional de Bourgogne : les dossiers de demande de financements peuvent être déposés en amont la validation de la renégociation du contrat de Pays. Un accusé réception de dossier incomplet autorisant le début des travaux sera alors transmis. (**Attention, cela ne certifie pas que la subvention sera allouée !**)

Monsieur BORDERELLE- Président de la communauté de communes du Val de Vingeanne :

Monsieur le Président fait part de son désarroi face à la complexité et la lourdeur des demandes de financement, notamment en termes de justification qui représente une masse importante pouvant remettre en causes l'opportunité de l'aide.

Le Président du Conseil d'Orientation de Pays,

Joël ABBEY